



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association "Les Amis du Port-Blanc" du 14 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 14 février à 18 h, les membres de l'association "Les Amis du Port-Blanc" à jour de cotisation, se sont réunis salle Gilles Gahinet sur convocation du conseil d'administration en date du 21 janvier 2026.

L'assemblée est présidée par Françoise Magnier, présidente, et le secrétariat est assuré par Jean-Marc Le Clainche, membre du conseil d'administration.

Ordre du jour :

Rapport moral : l'activité de l'année passée.

Rapport financier

Suite et fin du rapport moral : les orientations pour l'année qui vient

Sur les mobilités : présentation de la plate forme de covoiturage

Présentation des réponses au questionnaire adressé aux deux listes de candidats aux élections municipales.

*
* *

RAPPORT MORAL

Activité de l'année passée

Le conseil d'administration s'est réuni, régulièrement, à 10 reprises, 3 lettres d'info ont été adressées, l'association a organisé un apéro-info au cours de l'été et participé au forum des associations.

Nous avons, comme chaque année, installé, vidé, retiré les bacs à marée mais nous ne les avons pas réinstallés, au motif qu'ils sont pleins d'ordures qui n'ont rien à y faire. Nous allons réétudier cette activité avec la prochaine équipe communale.

Les sujets qui nous ont occupés : la mobilité, les ombrières et les plantes invasives.

La mobilité : nous avons travaillé à la mise en œuvre de nos propositions formulées à la suite de l'enquête que nous avons réalisée il y a deux ans maintenant. Nous avons été reçus par Golfe du Morbihan Vannes agglo (M. Bertholom, vice président en charge des mobilités et Mme Le Gall-Rousseau, directrice des mobilités) auprès de qui nous avons surtout exposé nos propositions concernant les transports en commun. Un courrier du président M. Robo nous a été adressé dans lequel nos propositions ont été écartées à court terme. Nous devons donc les défendre pour le moyen terme... Des contacts ont été noués avec Larmor-Baden sur ce projet, et nous allons en nouer d'autres, après les élections municipales, avec Arradon et l'Ile aux Moines, et bien sûr, Baden.

Les ombrières : Sur ce projet également, nous avons rencontré les responsables administratifs

de GMVA- qui, propriétaire des terrains des parkings, sera maître d'ouvrage - à savoir Mme Hénichart, directrice en charge des énergies renouvelables et l'un de ses collaborateurs, M. Maisonniaux, qui sont venus sur le site des parkings de Port-Blanc pour discuter de notre projet. Nous avons également rencontré M. Dubois qui dirige les ports du Golfe au sein de la Compagnie des ports du Morbihan, pour en parler. Ils ne sont pas opposés à notre projet d'être financeurs mais aussi consom'acteurs de l'électricité produite. Toutefois, l'ampleur de l'installation qui devrait être construite semble les inquiéter un peu. En tout état de cause, ils nous ont indiqué que ce projet ne pourrait être engagé qu'après les élections municipales.

Les plantes invasives : nous avons arraché beaucoup de baccharis, sur la plage de Toulindac, sur les parkings P3 et P4, et un peu partout. C'est un travail éternellement recommencé. On ne peut pas agir tous seuls. La mairie a été informée des endroits qui sont concernés... pas beaucoup de réaction, ni sur les baccharis, ni sur les herbes de la pampa, si sur les griffes de sorcière – il existe un emplacement bien infesté sur la plage de Kériboul – etc. Il faut également rester très vigilant à l'égard des chenilles processionnaires, des frelons asiatiques etc. Il va nous falloir prendre l'attache du Parc naturel régional qui va lancer des travaux importants sur ces questions.

RAPPORT FINANCIER

Avant de présenter nos orientations pour l'année qui s'ouvre, Nadia Jacob, trésorière présente le rapport financier.

Tableau

Le rapport est voté à l'unanimité.

Les orientations du rapport moral

Une vidéo des vagues à Toulindac pendant la tempête Ingrid montre à quel point notre site est fragile. Nous devons manifestement être plus actifs sur la lutte contre le dérèglement climatique, participer davantage à la protection de la biodiversité, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Les thèmes de notre action de l'année qui vient seront donc les mêmes que ceux de l'année passée.

Pour la mobilité, la liste de nos trente propositions - visible sur le site de l'association - va nous servir de guide. On va revenir tout à l'heure sur la création de notre plateforme de covoiturage. Nous travaillerons par ailleurs avec les communes voisines sur la question de l'amélioration des transports en commun.

Nous allons enclencher le travail sur les **ombrières**, dès que les vice-présidents de GMVA seront nommés et que la nouvelle municipalité sera installée.

Depuis longtemps, nombre d'entre nous souhaitent développer une **vie de quartier**. Cette année, en principe, nous allons pouvoir regarder ensemble les matches de rugby du RCV au restaurant Le Ricochet "ressuscité". Le développement de la plate forme de covoiturage sera aussi un moyen de développer des liens entre nous.

Enfin il va nous falloir **moderniser notre site internet**. Si personne au sein de l'association ne se sent capable de le faire, nous ferons appel à des pros... d'où l'augmentation des cotisations.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

*
* *

Une plate forme de covoiturage à Port-Blanc.

L'an dernier, nous parlions d'une plate-forme d'information : nous voulions permettre à chacun de savoir, à tout moment, s'il est possible de prendre un mode de transport (transports en commun, covoiturage,...) pour se rendre à tel ou tel endroit en consultant une petite plate-forme numérique dédiée à Port-Blanc. Cette année, Patrick Viant présente une plateforme en phase de test, moins ambitieuse, mais qui devrait se développer.

Nous avons eu recours à l'application WhatsApp et créé une boucle privée. Ceux qui souhaitent y participer doivent demander leur inscription en s'adressant à Françoise Magnier qui validera leur inscription et adressera une petite notice de mode d'emploi. Ainsi, plateforme ne sera pas ouverte à tous les vents...

Une fois inscrits, choisissez une photo permettant de vous identifier et n'utilisez la plate forme que pour des messages de covoiturage précis et courts, en qualité de chauffeur et/ou de passager. Mais inscrivez-vous car le fonctionnement de l'ensemble suppose qu'on soit assez nombreux pour le faire vivre.

*
* *

Les élections municipales.

Comme lors des derniers scrutins, nous avons proposé aux candidats des deux listes en présence de répondre à nos questions. Ils l'ont fait d'abord par écrit, puis nous ont reçus et ont complété leurs réponses. Nous avons fait une synthèse de ces éléments pour chaque question et nous la leur avons soumise. Ils ont corrigé et validé le texte. De la sorte, ces réponses doivent être considérées comme exactes et publiables par les candidats. Elles sont sur notre site et vous pouvez les consulter. Après l'exposé des réponses, quelques questions ont été posées à propos des navettes maritimes et du Nautiparc de Baden.

*
* *

Questions diverses.

. **L'aménagement de l'esplanade de Port-Blanc** fera-t-elle obstacle au marché estival ? Compte tenu du peu d'information que la Compagnie des ports nous donne, on ne le sait pas. Initialement, le marché devait pouvoir se tenir autour des baraquements du chantier. D'une façon générale, on ne sait pas trop dans quelle mesure le chantier va perturber les activités de la saison estivale. De même des membres regrettent que le DAB soit retiré (il n'est pas rentable pour la banque). En revanche la boîte aux lettres sera maintenue.

. Des membres de l'association sont très inquiets du **mauvais état du sentier côtier** dans sa partie longeant Toulindac. C'est très dangereux, il y a des éboulements, rien n'est signalé. On se demande qui a la charge de l'entretien de ce sentier dès lors qu'il sert d'assiette au GR34...

Le sentier qui longe Mané Moustran est également en mauvais état notamment à raison des fortes pluies et des infiltrations qu'elles occasionnent. L'association devra suivre ce dossier avec attention.

La réunion se termine à 19 heures 45.